

possède. Sous ce dernier rapport il existe encore beaucoup d'abus. C'est ainsi que les harnais sont généralement pendus dans l'écurie, derrière les animaux auxquels ils doivent servir. Il en résulte que les émanations des écuries et de leurs habitants se condensent sur eux, et corrodent le cuir dont ils sont recouverts. D'où il résulte des crevasses, hâtant la décomposition du cuir. Il y aura donc profit à déposer tous les objets du harnachement en cuir dans un endroit spécial, ni trop sec, ni trop humide; ensuite de graisser, une ou deux fois par an, les harnais avec de l'huile de poisson.

Les instruments et outils sont également mal conservés et peu soignés. On les laisse le plus souvent exposés à l'air libre, à toutes les intempéries des saisons. Les faucheuses ou moissonneuses, chaque fois que l'on revient du champ, devraient être mises à l'abri du soleil et de la pluie. Un cultivateur soigneux les rentrera sous un hangar et leur donnera tous les soins de propreté et d'entretien. On fera laver à grande eau tous les instruments d'agriculture à chaque fois qu'on n'en aura plus besoin; et il convient ensuite de les faire imbiber d'huile de lin cuite; on ne se bornera pas seulement au bois, on enduira aussi le fer, afin de le prémunir contre la rouille. Chaque fois qu'on s'apercevra qu'ils sont brisés, on fera faire les réparations nécessaires, sans attendre le moment où l'on devra s'en servir de nouveau. Qu'on se souvienne, avec le bonhomme Richard, que faute d'un clou le cavalier fut perdu.

Sous ce dernier rapport on n'est pas toujours non plus à l'abri de reproches, et c'est souvent à cela qu'il faut attribuer le besoin de faire de fortes réparations à des machines n'ayant que peu de service. Nous ne prendrons pour exemple que les machines à battre. C'est ainsi qu'il arrive parfois que ces machines ne restent pas d'aplomb. Plusieurs parties de l'instrument s'usent alors inégalement, et, de fil en aiguille, le tout se détraque. Il aurait fallu les mettre d'aplomb, et avec cette petite précaution on aurait prévenu la mise hors de service de la machine, ainsi que l'augmentation de résistance à vaincre par les moteurs qui en résulte.

On voit que ce n'est pas en vain que nous appelons l'attention sur ce sujet, et nous le répétons: les soins dans les petites choses dispensent d'ordinaire de pourvoir à de plus grandes.

Gare au feu.

Nous conseillons au lecteur de lire le petit bout de loi que voici:

"2. Nul ne mettra le feu à, ou ne fera brûler aucun tas de bois, de branches ou de broussailles, ni aucun arbre, arbuste ou autre plante situés ou abattus dans la forêt, à une distance de moins d'un mille de la forêt, ni à aucune terre légère, terre noire, tronc d'arbres, abattis et autres bois, en aucun temps de l'année, pour aucune cause, ni prétexte que ce soit, excepté pour les fins de défrichement des terres, et dans ce dernier cas, seulement, entre le premier de septembre et le premier de juillet."

Ainsi, du premier juillet au premier septembre, l'interdiction est absolue, et la loi veut par cette interdiction protéger non seulement les forêts, mais

aussi les champs cultivés, les récoltes, les habitations, etc.—*L'Union des Cantons de l'Est.*

Au prochain numéro, nous publierons en entier le texte de cette loi.

Bibliographie.

Fête nationale des Canadiens-français, célébrée à Québec en 1880, par H. J. J. B. Chouinard, secrétaire-général de la Convention.

Tel est le titre d'un magnifique volume que nous venons de recevoir et qui devra longtemps nous rappeler le souvenir de la grande fête nationale qui eut lieu à Québec l'an dernier. Aucun des détails de cette fête mémorable n'a été oublié. L'auteur de ce volume n'a rien épargné pour rendre ce volume des plus intéressant; il visait plutôt à accomplir une œuvre patriotique qu'à faire de cette publication un objet de spéculation. Nous ne pouvons mieux lui en témoigner notre reconnaissance qu'en achetant ce volume qui ne coûte qu'une piastre et que l'on peut se procurer chez tous les libraires.

M. J.-N. Duquet, de Québec, a largement contribué à assurer la publication de cette œuvre nationale, par une propagande active pour la vente de ce volume dans nos principales villes. M. Duquet a lui-même surveillé l'impression de ce volume imprimé par M. Augustin Côté, propriétaire du *Journal de Québec*, et qui ne laisse rien à désirer sous le rapport typographique.

Nous ne saurions mieux recommander cette publication à l'attention de nos lecteurs qu'on citant ce qu'on dit M. l'écrivain de *l'Echo d'Iberville*:

On peut créer une œuvre nationale de bien des manières. La forme n'y fait rien; le point essentiel, c'est qu'on atteigne toujours le même but: servir—au point de vue moral ou matériel—non-seulement un parti, une secte, un groupe, mais la nation toute entière.

Il accomplit une œuvre nationale, cet homme d'état qui fait briller son pays par la sagesse des institutions et des lois qu'il lui donne.

Il fait une œuvre nationale, cet artiste inspiré qui, pour le sauver de l'oubli et de l'ingratitude, retrace les traits d'un héros personnifiant toute sa race.

Aujourd'hui nous voulons parler d'une œuvre nationale sous la forme d'un livre publié par M. H. J. J. B. Chouinard, le secrétaire général de la convention nationale de 1880.

Ce livre est intitulé: *La Fête Nationale des Canadiens-Français célébrée à Québec en 1880*. Il contient le compte-rendu officiel de la grande manifestation patriotique de Québec.

Personne n'a perdu le souvenir de ces belles démonstrations des 24, 25 et 26 juin 1880, qui réunissaient dans les murs de la vieille capitale toute la grande famille canadienne-française.

Nos nationaux étaient accourus des quatre points cardinaux, de l'Acadie, de tous les points de la Province de Québec, du Manitoba et des Etats-Unis pour affirmer hautement leur foi et leur nationalité. Ils se pressaient avec bonheur autour de l'étendard commun—la bannière de St-Jean-Baptiste—et juraient amour et fidélité à leur patrie bien-aimée, le berceau de leur jeune et rayonnante nationalité.

"Quand on songe, dit l'auteur dans sa préface, à l'enthousiasme indescriptible qui a marqué chacune des heures de ces magnifiques journées; quand on se rappelle le caractère imposant, la splendeur inusitée des fêtes, et pardessus tout la valeur incontestable de ce que nous pouvons appeler la partie intellectuelle de la démonstration, l'on se prend à souhaiter que des mains pieuses aient recueilli, pour les transmettre à la postérité, toutes les œuvres closes dans notre grande manifestation nationale de 1880."

Choses et autres.

Travaux au Collège de Ste-Anne.—C'est par erreur que nous avons annoncé que M. Antoine Dasilva était le conducteur des travaux qui se font actuellement au Collège de Ste-Anne, car c'est M. Dominique Dasilva, bien connu dans la ville de Québec, qui en a la direction.

—M. F.-A. Foucher, de la société "F.-A. Foucher & Cie," planteurs de tabac à St-Jacques de l'Acadigian était à Montréal